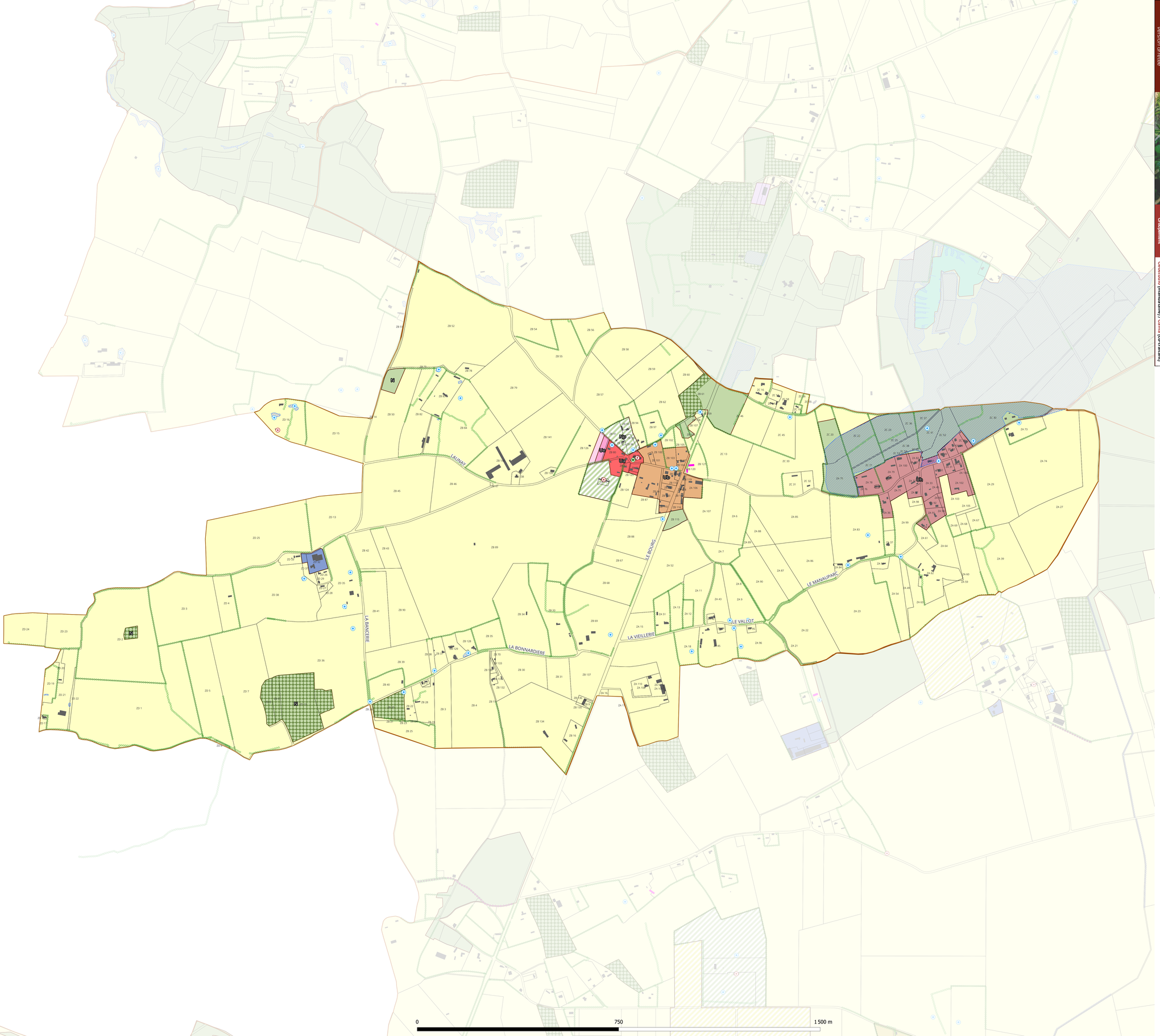

Version arrêtée

Groupement

Géoturb (mandataire) / Garma (co-traitant)

CC Lieuvin Pays d'Auge
Plan Local d'Urbanisme intercommunal

3B. Règlement graphique
LE PLANQUAY

Arrêt : 19 janvier 2026

Enquête publique :

Approbation :

Communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge

HABILLAGE

- Bâti
- Limite parcellaire
- Limite communale

ZONAGE

- Ua : zone urbaine à caractère ancien avec une certaine mixité fonctionnelle (habitat, commerces, services, équipements)
- Ub : zone urbaine résidentielle à implantation mixte (en limite ou en retrait)
- Ue : zone urbaine à vocation d'équipements
- Uh : zone urbaine de faible densité à dominante résidentielle
- A : zone agricole
- Ap : zone agricole protégée pour ses propriétés paysagères
- N : zone naturelle
- Np : zone naturelle protégée pour ses propriétés paysagères et écologiques
- Ne : zone naturelle à vocation d'équipements
- Az : activité artisanale isolée dans un espace à dominante agricole

PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

- Mare (L.151-23 CU)
- Eléments du patrimoine bâti (L.151-19 CU)
- Eléments du patrimoine naturel et paysager (L.151-23 CU)
- Eléments du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)
- Espace Boisé Classé (L.113-1 CU)
- Bâtiment pouvant changer de destination (L.151-11, 2° CU)
- Zone humide

Le territoire de Lieuvin Pays d'Auge est concerné par la présence de cavités souterraines et marnières. Nous vous invitons à consulter le site de la Préfecture de l'Eure qui recense la connaissance actuelle en matière de cavités souterraines :
https://www.eure.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Risques-naturels/Marnieres[...]avites-souterraines/Atlas-des-Cavites-Souterraines-de-l-Eure